

## Conclusions

### Les empires antiques et l'écriture de l'histoire

Patrick Le Roux  
Université Paris XIII

Les contributions proposées sur le thème des « modèles impériaux dans l'Antiquité » portent le témoignage et de la diversité enrichissante des historiens et chercheurs qui s'intéressent à ces questions et des évolutions culturelles et intellectuelles depuis un demi-siècle en matière d'histoire ancienne et d'historiographie. Celle-ci, au plein sens du terme, n'est autre que la manière d'écrire l'histoire, de créer des mots et des méthodes pour parler du passé. Contrairement à ce qu'il pourrait sembler, malgré H.-I. Marrou auteur dès 1954 du livre intitulé « *De la connaissance historique* » et P. Veyne qui lança son « *Comment on écrit l'histoire* » en 1971<sup>1</sup>, la dimension historiographique ainsi comprise n'est pas un réflexe habituel parmi les spécialistes de l'Antiquité. Les communications riches et très informées ont d'ailleurs privilégié, comme le demandaient les organisateurs, les contenus bibliographiques et leurs résultats les plus marquants, laissant dans l'ombre en grande partie la question de l'historiographie comme pratique de l'historien confronté à son objet. Il a été question des modèles plus que de la notion même de « modèle », par choix légitime au demeurant. C'est par l'autre

---

<sup>1</sup> H.-I. Marrou, *De la connaissance historique*, Le Seuil, Paris, 1954. P. Veyne, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Le Seuil, Points H40, Paris, 1979 [1971].

biais que j'ai essayé non de tirer des conclusions<sup>2</sup> mais de participer à la réflexion d'ensemble sur notre historiographie des empires.

### 1. Autour des mots

Les mises en perspective des faits passés constituent une tâche indispensable : pourquoi et comment parler aujourd'hui des empires antiques ? Chacun le sait : le nom même d'empire est issu du latin *imperium* et n'englobe pas au sens strict les « empires orientaux » ni les « empires helléniques ». Les Grecs utilisaient « *archè* » dont le deuxième sens est proche de celui de l'*imperium* en ce qu'il désigne le pouvoir que l'on exerce, le gouvernement. N'importe quelle forme d'autorité collective ne fait pourtant pas un « empire ». Cette simple constatation exprime d'emblée la nécessité de replacer les concepts de l'historien dans des contextes aussi complexes que variés, de faire une place à l'historiographie implicite.

Les documents ne parlent pas, il faut leur faire dire ce qu'ils ont à dire, il faut les interpréter. Cette condition rend compte du recours par les historiens à des réflexions épistémologiques et méthodologiques préalables dont l'étape initiale n'est autre que la phase sémantique, l'exploration du vocabulaire et de la signification des mots autorisant ou non des généralisations. Concernant la notion d'« empire », l'exemple est particulièrement pertinent. Toute domination politique, tout pouvoir supérieur ne saurait être pris pour un « empire » au sens territorial et historique. S'ajoutent l'étendue, la stabilité, les modalités du contrôle, les relations avec les populations soumises, ce qui ne suffit pas et doit être défini au cas par cas. Les contenus changent et évoluent selon des paramètres qu'il convient d'explicitier à chaque fois. C'est ce que l'on peut appeler les orientations de la recherche ou collective ou individuelle. Cette manière de voir éclaire une donnée paradoxale : le monde antique rassemble sous sa bannière historiographique des collègues de tous horizons et de diverses nationalités et langues. Ce territoire

---

<sup>2</sup> Il m'a paru peu utile de répéter ce que les auteurs des textes avaient bien dit et de prendre le risque injustifié de formuler un jugement en forme de palmarès, ce qui n'est pas la raison d'être des « conclusions » selon moi.

intellectuel commun est approché, sur la base des mêmes documentations, de façon très différente selon l'appartenance nationale au sein même de l'Europe : il y a des « empires antiques » anglais qui ne sont pas ceux des Français qui eux-mêmes ne correspondent pas à ceux des Italiens, des Allemands ou des Grecs, etc. Les expériences politiques contemporaines au sens large et les « préjugés » des uns et des autres ont conduit dans chaque communauté à privilégier tel ou tel modèle façonné en quelque sorte à la mesure de l'histoire et de la mémoire collective. L'histoire ancienne continue à être écrite au présent.

Les « empires » exercent dès l'abord une séduction qu'une tradition romantique a magnifiée. Ils semblent réaliser les rêves universels d'unité des humains au point qu'ils continuent à vivre et à aiguïser l'imagination des pouvoirs politiques après avoir disparu<sup>3</sup>. L'attrait va de pair avec la crainte et il est possible de déceler de la fascination/répulsion face aux enjeux impériaux ou impérialistes. L'empire évoque la puissance, la force, la supériorité mais aussi les maux de la domination subie, l'hégémonie, la tyrannie, la contrainte, l'ordre imposé, la privation de liberté, l'exploitation économique prédatrice. Il semble que l'historiographie récente ait tendance à mettre sous le boisseau cette dimension. C'est sans doute le terme d'exploitation qui gêne mais rien n'interdit de réfléchir aux aspects économiques d'un contrôle impérial en dehors du jugement de valeur que paraît comporter le mot « exploitation ». La notion d'empire économique n'appartient pas cependant aux catégories antiques analysées ici et l'*archè* athénienne n'en propose pas véritablement le modèle. Sans doute n'est-il pas interdit de penser que les mots ont été précédés par les faits parfois et que des formules d'empire ont préexisté au mot *imperium*. Malgré tout, l'évolution du vocabulaire souligne aussi une évolution politique ou l'émergence d'une forme d'organisation auparavant embryonnaire. Les deux états successifs ne reflètent pas des notions ni des réalités identiques. Rechercher les origines relève déjà d'un choix ou d'une orientation historiographique non dite.

L'anachronisme guette toute tentative de modélisation. Bien sûr, aucun modèle n'est exempt d'imperfections. Il est souhaitable pourtant de faire abstraction autant que possible des sollicitations du présent. L'histoire des mondes

---

<sup>3</sup> L'Empire romain hantait toujours l'esprit de Frédéric Barberousse.

antiques paraît éprouver un sentiment de malaise à courir le risque de n'être pas « actuelle », ce qui n'est pas la même chose que « moderne » comme nous le verrons. Les historiens vivent dans le temps et les sociétés qui sont les leurs. Le présent contribue à la réflexion historique en attirant l'attention sur des phénomènes auxquels il n'est pas fait directement référence dans le passé (capitalisme, mondialisation, industrie, propagande, impérialisme, etc.). La conscience des risques de déformation que cela implique doit en permanence rester en éveil. Ce n'est qu'un aspect de la question. Il est de coutume de penser que l'Antiquité n'a rien à dire par elle-même au présent, ce qui est tout aussi arbitraire que l'inverse. C'est pourquoi il convient de ne pas laisser aux pouvoirs d'aujourd'hui le soin de définir la mémoire, ce qui ne peut s'accomplir qu'au détriment de l'histoire. Le cylindre de Cyrus brandi à l'ONU par l'Iran, l'évocation de la « Constitution Antonine » par les hommes politiques français chargés de l'Empire colonial en 1946 attestent, parmi d'autres exemples, que le passé est l'objet de manipulations ou de projections déformées, indépendantes d'une étude objective des dossiers documentaires.

Comme il a été suggéré, il est plus aisé de dire ce que n'étaient pas ces empires que de fournir des caractéristiques permettant de les identifier positivement. Il n'y a pas de définition adaptée plus particulièrement à l'un ou l'autre de ces empires. À plus forte raison n'y a-t-il pas de modèle antique avéré des empires anciens ou postérieurs qui offrirait les clés de ce qui constituerait la « réussite » impériale.

## 2. Autour des documents

Les pouvoirs antiques n'ont pas défini un « système impérial » dont nous aurions un schéma satisfaisant dans les sources dont il sortirait « armé et casqué ». La domination des Égyptiens, des Phéniciens, des Grecs d'Athènes puis d'Alexandre, de Rome enfin n'est évidemment pas passée inaperçue ! Polybe et d'autres après lui ont appliqué à l'Empire romain une vision cyclique du temps, marquée par une succession d'empires toujours plus puissants et plus durables. Cette histoire des dominations impériales dont Rome aurait en quelque sorte brisé la circularité doit beaucoup à une vue non historique de l'histoire et l'idée

que chaque étape puisse marquer une progression voire un aboutissement inéluctable relève de la fiction et n'appartient pas, semble-t-il, à Rome même<sup>4</sup>. La *Fortuna*, la *felicitas* ou le *fatum* présidaient à ces représentations. Il n'empêche : au nom de cette manière de voir, l'Empire romain a été considéré jusqu'à aujourd'hui comme particulièrement exemplaire et indestructible.

Pour certains des empires dont il a été question, malgré leur maîtrise de l'écriture, les sources dites narratives sont absentes ou presque. Quand les textes sont parvenus jusqu'à nous, ils n'émanent que rarement des intéressés eux-mêmes. Anachronisme et déformation propre aux documents antiques, indépendamment des historiographies récentes, doivent être pris en compte. Les témoignages restent souvent unilatéraux, sans vraie contrepartie. Dans le cas de la domination d'Athènes ou de l'Empire romain, les populations soumises sont inaudibles en dehors des élites culturelles grecques. Les sources dites littéraires sont primordiales en ce qu'elles s'expriment de manière argumentée et articulée selon une logique ou une rhétorique déchiffrable. Elles ne « mentent » pas, malgré ce qui est dit parfois. Elles interprètent, jugent au nom de critères qui ne sont pas ceux des historiens contemporains : comme l'a écrit N. Loraux, Thucydide n'est pas notre collègue<sup>5</sup>. Les données et faits, une certaine mise en scène y comportent de nombreuses informations précieuses. Allons plus loin : Hérodote, Thucydide, Cicéron, Salluste, Plutarque, Tacite, Aelius Aristide, Appien ou Dion Cassius et tous les autres sont à relire en essayant de faire fi des préjugés qui ont présidé aux commentaires continuels de leurs œuvres. La tâche de l'historien de l'Antiquité comporte donc un travail archéologique pour retrouver la lettre et surtout l'esprit de l'écrit qui renseigne sur les divers épisodes des histoires des empires, sachant que ce n'est pas sous cet angle que les auteurs les abordent. Des fragments d'informations émergent indirectement qu'il convient de mettre bout à bout sans nécessairement y parvenir. Les contextes manquent et sont rarement complets.

Un point plus précis qui semblerait tenir aux empires eux-mêmes concerne le « mensonge » et la « propagande ». Les Assyriens et les Perses maniaient déjà

---

<sup>4</sup> Sur ce thème : C. Nicolet, *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, 2, *Genèse d'un empire*, sous la direction de C. Nicolet, Nouvelle Cléo 8 bis, PUF, Paris, 1989 [1978], p. 883-920.

<sup>5</sup> N. Loraux, Thucydide n'est pas un collègue, *Quaderni di Storia*, 12, 1980, p. 55-81.

avec habileté l'art de la persuasion et de l'invention dissuasive. Je ne sais pas s'il est juste de parler de « propagande ». Ce ne sont ni l'étymologie du mot ni sa grammaire qui sont en cause. C'est son sens accroché à des situations politiques assez récentes qui atteste l'incongruité de l'usage, son anachronisme, sauf à admettre que toute expression d'un pouvoir ne peut être que de la propagande. Les attitudes antiques observées relèvent davantage de la lutte violente, de la concurrence, de la guerre et donc de la survie politique des pouvoirs. La vision dominante est en ces circonstances non pas théorique ou idéologique mais pragmatique, réaliste, sans but autre que de l'emporter. L'unilatéralité des sources est parfois plus déformante qu'il ne semblerait.

Les inscriptions contribuent à enrichir les témoignages dès les périodes les plus anciennes. Longtemps perçues comme proches des Anciens et à ce titre comme « vraies », elles ont joué un rôle essentiel dans les développements des historiographies. Sources définies comme « primaires » au XIX<sup>e</sup> siècle, elles ont fait peu à peu l'objet de travaux critiques. Elles partagent avec tous les autres documents la question de leur « contextualisation » sans laquelle il n'est pas totalement légitime de les convoquer même lors de mises en série. Les formulaires et les formulations les plus simples ne sont pas le plus souvent d'interprétation immédiate. Pour donner toute son épaisseur au texte épigraphique il convient comme on dit « faire le tour » du contenu et du support lorsque c'est possible. Enfin, le caractère local des inscriptions rend difficile la mesure des données par rapport à d'autres données apparemment de même type ou de même nature. Le discours épigraphique, celui des mots gravés sur de la pierre ou sur d'autres supports, recèle des pièges que l'on sait déjouer de mieux en mieux, au détriment des certitudes. Les monnaies soulèvent aussi de nouveaux problèmes d'interprétation en fonction des méthodologies employées. Le recours aux analyses métalliques et aux services de laboratoires spécialisés ne peut pas masquer les fragilités et les incertitudes des interprétations historiographiques malgré des rencontres, comme en épigraphie, éclairantes avec les sources autres et notamment textuelles.

Les murs, les architectures, les paysages, les objets, la céramique, la stratigraphie sont des instruments parfaitement intégrés aux disciplines relatives à

l'Antiquité. Ce sont par définition, dans la grande majorité des cas, des sources muettes que l'on doit trouver le moyen de faire parler. Il est nécessaire d'éviter des oppositions simples qui ont parfois cours. Les textes et les inscriptions n'offriraient que des perceptions déformées du réel. Leur ignorance de pans entiers des sociétés et des cultures environnantes renforcerait leur condamnation. Seul un discours archéologique à partir des objets serait en mesure de renouveler sérieusement l'historiographie et l'accès aux mondes antiques. Le bon sens commande de croiser toutes les sources quelles qu'elles soient et de n'en « mépriser » aucune. Les rapports entre histoire politique, à laquelle ressortit l'histoire des empires prioritairement, et sources à caractère archéologique posent des problèmes complexes et originaux : la découverte de palais ou de lieux de pouvoir y compris religieux constituent un apport irremplaçable mais là aussi « unilatéral ». Une historiographie pertinente composera aussi avec la vision antique.

Le cheminement qui est ici le mien a semblé s'éloigner momentanément des centres d'intérêt des orateurs. Il indique seulement que l'interprétation historique est sans cesse aux prises avec des sollicitations qui lui sont extérieures et dont elle ne peut pas se débarrasser aisément. Ce n'est pas qu'une question d'idéologie, d'influence du temps présent et aujourd'hui de la « mondialisation ». Les sources n'échappent pas à une interrogation fondamentale de nature sociale et culturelle : peut-on écrire l'histoire et si oui comment ? Par facilité on ironise parfois : dis-moi quelles sources tu utilises et je te dirai quelle histoire tu écris ? L'enjeu est sérieux et débouche dans le contexte des réflexions d'aujourd'hui sur la possibilité d'appivoiser les empires des mondes anciens.

### 3. Les empires antiques sans les modèles

On peut rêver. On doit rêver. Puisque les empires demeurent indéfinis et indéfinissables, puisque le modèle romain n'existe pas lui-même<sup>6</sup> mais résulte de

---

<sup>6</sup> Il ne s'agit pas de partager la radicalité anglo-saxonne concernant l'inexistence de l'histoire de l'Empire romain écrite par les historiens romanistes jusqu'à présent. Il n'y a pas de modèle veut dire qu'aucune approche conceptuelle ne peut englober les faits dans leur totalité autrement qu'idéalement.

recréations antiques et modernes renouvelées, il est permis de chercher à se réapproprier, au terme d'une critique historiographique raisonnée, les empires dans leur altérité définitive, dans leur exotisme. Cette approche n'exclut pas le refus d'un choix arbitraire entre « modernisme » et « primitivisme ». Les remarques et les échanges ont montré que la question la plus intéressante est celle de la modernité relative des empires ce qui signifie non pas leur similitude avec les structures plus proches de nous mais leur capacité à faire évoluer en leur temps gouvernement, relations sociales, savoirs etc. La comparaison comme méthode est au cœur de la démarche, à deux niveaux : d'une part, celui d'un rapprochement entre les empires antiques et les empires postérieurs ; d'autre part, celui de la mise en parallèle des empires anciens eux-mêmes (Les Assyriens et les Perses, Les Grecs et les monarchies orientales, Alexandre et Rome ou Sparte et Rome, etc.)<sup>7</sup>. L'écueil des comparaisons est sans doute l'impossibilité de comparer ce qui est effectivement comparable puisqu'il n'est possible de le faire qu'à partir de fragments. Il est notable que la « Constitution Antonine », proposée comme clé de l'histoire de la citoyenneté romaine impériale, se résume à des bribes et à un bref commentaire d'Ulpian. Comme cela a été énoncé : il est difficile de tenir les deux bouts d'une chaîne comparative.

Au commencement d'une relecture positive et objective se place, à mon avis, un problème non négligeable, celui de l'espace et de la géographie. L'étendue est assurément une caractéristique des empires. Toutefois, la discipline dite « géographique » n'était pas encore constituée en tant que telle dans l'Antiquité et ses buts et ses méthodes différaient d'une géographie au service des pouvoirs plus récents soucieux de domination. Lorsqu'il est question de « géographie » il n'est pas souvent justifié de plaquer une vision des espaces issue des réflexions des militaires au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle. La lecture de la « *Guerre en Gaule* » de César révèle que Lutèce, la future Paris, n'était pas d'emblée un point stratégique fondamental. Ce n'est que par la projection d'histoires postérieures associées au

---

<sup>7</sup> En revanche, sans qu'il s'agisse de comparaison à proprement parler, les satrapies peuvent contribuer à faire comprendre la signification des « provinces » romaines soit par un inventaire de différences soit par la description des méthodes et des institutions qui les accompagnaient les unes et les autres.



statut de capitale de Paris que l'on a cru pouvoir faire ces interprétations. La géographie chorographique de Strabon elle-même influencée par celle d'Homère, d'Hérodote ou d'Artémidore, n'était pas la nôtre : les phénomènes physiques influent sur la condition des gens mais l'essentiel est le contrôle des populations non des territoires et l'état civilisé. Les militaires d'aujourd'hui et d'hier répètent que ce sont des habitants et des communautés que l'on contrôle non des territoires, c'est-à-dire des portions de terre délimitées une fois pour toutes. Les frontières sont faites pour évoluer et pour être éventuellement transgressées. Les communautés locales de l'Empire romain se désignaient officiellement par un adjectif tiré du toponyme au génitif pluriel ce qui mettait l'accent sur les citoyens et non sur la cité.

Sans s'appesantir sur la notion de l'état-nation dont la critique historiographique paraît désormais assez bien partagée, l'État et ses manifestations antiques supposées constituent un deuxième registre qu'il faudrait réexaminer. Il n'y a pas d'état antique au sens des états modernes et le « modernisme » consiste à introduire à tout prix la raison des philosophes éclairés dans la raison politique antique pourtant étrangère à ses orientations. Les méthodes et les pratiques des gouvernements des empires anciens ont obéi à des règles différentes induites par des conceptions dominantes évolutives des rapports politiques et sociaux et des formes de contrôle des populations. De même que toute autorité politique n'est pas liée à un empire, de même toute forme concentrée de pouvoir et de gouvernement ne suffit pas à engendrer un état, lequel réclame aujourd'hui aussi des qualificatifs explicites (état démocratique, état providence, etc.) qui attestent que ses rôles diffèrent selon les entités institutionnelles. Ce n'est pas un État organisé et bureaucratique de type monarchique ou national qui prend corps lors de l'émergence d'un empire ancien et ce n'était pas par idéologie étatique ni idéal de gouvernement étatisé que s'effectuait une « conquête »<sup>8</sup>. Le concept et le fait de l'annexion territoriale étaient étrangers à l'Antiquité y compris sous l'Empire romain.

Les questions ne sont pas de l'ordre des simples problématiques ni du constat banal que les thèmes constitutifs des histoires impériales sont à inégalité au

---

<sup>8</sup> Le mot « conquête » n'est pas antique mais médiéval.

regard de la documentation et en fonction des empires tels qu'ils sont recensés. Il me semble que la chronologie et le pragmatisme doivent retrouver toute leur place au départ de la réflexion historique. Les empires ne devraient trouver leur définition qu'au terme de l'étude minutieuse des conditions et des phases de leur construction, ce qui implique une recherche minutieuse sur les méthodes d'expansion et de mise en place d'institutions locales renouvelées<sup>9</sup>. Les initiatives individuelles, le « génie » de grands hommes passe pour être responsable des formations d'empires. C'est sans doute trop rapide et la durée en même temps que la durabilité de l'empire sont des éléments très importants pour la compréhension du phénomène impérial. Sous l'angle des régimes politiques, les empires ne sont pas attribuables à une forme de pouvoir précis plutôt qu'à une autre : la place de l'armée et de la violence dans les rapports avec autrui, la victoire qui appelle la victoire priment à n'en pas douter leur part.

L'Empire romain occupe légitimement une place particulière non pas parce qu'il fut le dernier des périodes de l'Antiquité mais à cause de sa longévité de sept siècles au minimum et de sa disparition jugée incompréhensible pendant davantage de siècles encore. Il ne fait pas de doute que sa construction et son organisation ne ressemblèrent à aucune autre. Les formes de domination et de contrôle non plus. Il est possible d'ajouter que l'Empire romain tardif fut un « empire du droit » : l'historiographie souligne mieux aujourd'hui la signification des corpus juridiques, Codes ou Digeste, dont les dispositions visaient moins à réprimer qu'à acclimater des règles positives et favorables aux bonnes relations sociales. La « *pax romana* » n'a pas eu d'équivalent ailleurs. C'est une des raisons de la « fascination » qu'exerça et exerce encore parfois Rome. À l'inverse, l'Empire romain a cristallisé plus que d'autres toutes les discussions et les oppositions autour des cultures locales et de leur destin souvent peu enviable. « Romanisation »,

---

<sup>9</sup> L'ouvrage de J. S. Richardson consacré à l'Empire romain (*The language of Empire. Rome and the Idea of Empire from the Third Century BC to the Second century AD*, CUP, Cambridge, 2008), repose surtout sur l'analyse des termes *imperium* et *provincia* et conclut de façon un peu décevante à la succession de deux Empires romains : un « empire par conquête » et un « empire possession », ce qui revient à appeler autrement deux moments bien connus de l'historiographie : la conquête romaine correspondant à la République impériale et la paix romaine à partir d'Auguste.

« acculturation », « métissage », « créolisation », « citoyenneté romaine » y font écho. Pourtant, ces débats ont la plupart du temps été le ferment de conflits nationaux et nationalistes et les mots ainsi mis en avant ont cessé d'être vraiment satisfaisants. C'est banal en ce qui concerne la « romanisation », ce l'est moins pour l'acculturation et l'intégration et pourtant... Je finirai par une réflexion qui peut exprimer plus finement les enjeux des réflexions de cette journée : la citoyenneté romaine est présentée comme le signe d'une intégration qu'elle ne fut pas. La Constitution Antonine n'a rien changé et n'a pas modifié la structure politique et institutionnelle impériale. Les populations devenues titulaires de la *civitas romana* n'ont été contraintes à aucune mutation en matière de justice, de coutumes, de croyances ou de cultes. Ce n'est qu'à la lumière des idées « modernes » qu'il a été affirmé que Caracalla avait recherché l'unité et l'universalité d'une *Romania* symbole d'une romanité partagée. Il n'y eut rien de tout cela et les *nationes exterae* firent plus pour la protection et le renforcement de l'Empire que la décision mal connue de Caracalla, du moins jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

L'historiographie comprise non comme ce qui est effectivement écrit sur les empires anciens mais comme une réflexion critique sur la manière de penser et de restituer le passé des empires anciens est inséparable des bilans historiques formulés par les intervenants. L'épistémologie, la pensée de l'histoire comme objet non scientifique au sens des sciences mathématiques ou physiques sont arides et inutiles quand elles apparaissent comme leur propre fin. Elles sont un ferment pour un nouvel élan intellectuel et des recherches renouvelées quand elles contribuent à éclairer les horizons et à mieux tracer les voies de l'enquête. C'est délibérément que j'ai paru préférer le regard critique aux enrichissements récents des histoires des empires antiques : il m'a semblé que les questions, les connaissances, les enquêtes changeaient mais qu'on était encore parfois au milieu du gué. Il n'y a aucune raison de ne pas faire preuve d'optimisme et de ne pas manifester de la confiance dans une historiographie à venir plus consciente d'elle-même et des exigences d'une discipline, l'histoire ancienne, que l'on somme parfois de se justifier au nom du présent et de la mémoire officielle.